

REPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE DE DONNENHEIM

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2008**

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 7 mars 2008
- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 14 mars 2008
- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 8 avril 2008
- Désignation d'un délégué supplémentaire pour le Syndicat des Eaux de Hochfelden
- Désignation de 6 délégués supplémentaires pour la Commission Communale des Impôts Directs
- Achat d'un ordinateur
- Aménagement du verger
- Extension du cimetière
- Subventions 2008 aux organismes caritatives
- Achat d'un photocopieur
- Informations diverses

Sous la présidence de M Guy REPP, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

M. REPP Guy, M. BOCCAGE Jean-René, M. GRASS Marc, M. KAPPS Christophe, M. GILLIG André, M. RIVAUD Benjamin, M. SCHISSELE Stéphane, M. RITLENG Daniel, Mme HASE-TARIANT Brigitte

Absents excusés : Mme DAVID-ROESCH Christine donne pouvoir à M. SCHISSELE Stéphane, Mme OTT-LELLIG Véronique

- **Approbation du compte rendu du 7 mars 2008**

Le point « Aménagement de l'espace vert de la salle polyvalente » est reporté au 13 mai 2008.

- **Approbation du compte rendu du 14 mars 2008**

Le compte rendu du 14 mars 2008 est approuvé à l'unanimité.

- **Approbation du compte rendu du 8 avril 2008**

Le compte rendu du 8 mars 2008 est approuvé à l'unanimité.

- **Désignation d'un délégué supplémentaire pour le Syndicat des Eaux de Hochfelden**

Le Syndicat des Eaux de Hochfelden fusionne avec le SDEA. Toutefois cette fusion n'est pas encore effective (validation par la préfecture non encore effective) ; Il faut nommer un deuxième délégué pour le Syndicat des Eaux de Hochfelden. Monsieur RITLENG Daniel propose d'être délégué supplémentaire.

Approuvé à l'unanimité.

- **Désignation de 6 délégués supplémentaires pour la Commission Communale des Impôts Directs**

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de désigner 6 membres titulaires supplémentaires et 6 membres suppléants supplémentaires

<b>Catégories de contribuables représentés</b>	<b>pour la désignation des membres titulaires</b>	<b>pour la désignation des membres suppléants</b>
Représentants des contribuables Soumis à la taxe foncière sur les Propriétés non bâties	RITLENG Albert	HOEHNEN Bernard
Représentants des contribuables Soumis à la taxe foncière sur les Propriétés bâties	RIFF Aurélien	LAUTERBACH Gabrielle
Représentants des contribuables Soumis à la taxe d'habitation	REPP Dominique	HASE Thierry
Représentants des contribuables Soumis à la taxe professionnelle	RITLENG Nicolas	ADEMAJ Fadil
Représentants des contribuables Soumis à un impôt foncier et non domiciliés dans la commune	FISCHER Claude	HAGER Bernard
Lorsque le territoire de la commune comporte un ensemble de propriétés boisés supérieur à 100 ha, représentants des propriétaires de bois et forêts.	BOEHLER Eric	MARMILLOD André

Approuvé à l'unanimité

- **Achat d'un ordinateur**

Monsieur le Maire propose aux conseillers d'acheter un deuxième ordinateur qui sera mis dans le bureau des adjoints et d'y installer internet. Monsieur REPP s'est chargé de la consultation des entreprises pour les devis :

- un devis de la société BIG AFFAIRE de 962,00 euros TTC
- un devis de TOP OFFICE de 1 200,00 euros TTC

Le conseil municipal, après discussion et délibération, décide :

- d'autoriser le Maire à signer le bon de commande de la société la moins disante
- d'autoriser le Maire à payer la facture de la société

8 voix pour et 2 voix contre

- **Aménagement du verger**

Ce point a été annulé et reporté au conseil municipal de ce jour.

Monsieur REPP Guy rappelle aux conseillers que suite à l'aménagement de la nouvelle mairie, il y a lieu de prévoir l'aménagement de l'espace vert autour de la salle polyvalente. Les sociétés MUTZIG Daniel et KISTLER Julien nous ont fait parvenir des devis d'un montant respectif de 13 070,67 euros et 17 916,08 euros.

L'aménagement du cimetière attenant au verger devrait permettre la redéfinition des lieux, l'espace vert autour de la mairie nécessite un accès sécurisé depuis la salle polyvalente et une redéfinition des massifs et du gazon.

La commission aménagement s'est réunie le 15 avril 2008 et le 11 mai 2008 dans l'objectif de finaliser un aménagement d'ensemble (salle polyvalente – verger et mairie).

Monsieur le Maire propose aux Conseillers de conserver l'espace vert devant la nouvelle mairie mais en abaissant un peu le mûr le long de la route sur quelques mètres afin de mettre un coin de fleurs et de rocailles et de ne pas aménager des places de parking.

Madame HASE TARIANT propose de mettre les poubelles dans un enclos en bois garni de verdure à côté du cimetière.

Adopté à l'unanimité

### • **Extension du cimetière**

Monsieur le Maire s'est rapproché de Monsieur et Madame Gardebien afin de négocier un échange de terrain, échange qui permettra d'augmenter sensiblement la surface du cimetière, donc le nombre de concessions disponibles mais diminuera d'autant la surface du verger.

La même démarche auprès de Madame PEYRE n'a pas aboutie, mais elle ne souhaite pas voir le cimetière se rapprocher de leur maison.

Monsieur le Maire a pris contact avec le géomètre Monsieur SONNTAG pour faire un croquis et un devis en ajoutant environ 3 rangées supplémentaires de concessions. Monsieur le Maire a également pris rendez-vous avec le notaire.

Adopté à l'unanimité

### • **Subventions 2008 aux organismes caritatifs**

Monsieur le Maire rappelle que des subventions ont été discutées au niveau du budget primitif 2008 et propose de verser les sommes suivantes :

- Croix rouge 50 euros
- ONAC (bleuets) 20 euros
- Mémorial de Schirmeck 30 euros
- Association sports et loisirs 185 euros
- Médecins du monde 50 euros
- Coopérative scolaire 150 euros

9 voix pour et 1 abstention

### • **Achat d'un photocopieur**

Monsieur le Maire rappelle que le photocopieur installé dans l'ancienne mairie appartient à l'école et qu'il est nécessaire d'acheter un nouveau photocopieur. Monsieur BOCCAGE s'est chargé de la consultation des entreprises pour les devis :

- un devis de la société RICOH de 3 744,68 euros TTC avec un coût d'entretien de 0,012 euros
- un devis de FAC-SIMILE de 3 181,36 euros TTC avec un coût d'entretien de 0,014 euros

Monsieur SCHISSELE propose de demander un devis pour du leasing afin de comparer les prix entre les deux versions. Monsieur le Maire fera parvenir à chaque conseiller le comparatif entre l'achat et le leasing.

Le conseil municipal, après discussion et délibération, décide :

- d'autoriser le Maire à signer le bon de commande de la société la moins disante
- d'autoriser le Maire à payer la facture de la société

### • **Informations diverses**

- Prévoir la sécurité des fenêtres du bas de la nouvelle mairie en y mettant des barreaux
- Monsieur REPP reçoit la gendarmerie jeudi 15 mai à 15 heures

- L'inauguration aura lieu en septembre et non en juin
- Prévoir des panneaux d'indication routière pour le fléchage de la mairie, l'école, le cimetière et la salle polyvalente

**LES CONSEILLERS :**

**LE MAIRE :**